

Radiatorfreeze Protection blue G11

Date de révision: 29.10.2015

Code du produit: 1552

Page 1 de 8

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise
1.1. Identificateur de produit

Radiatorfreeze Protection blue G11

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Utilisation de la substance/du mélange

Fluides antigel

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	CTP GmbH	
Rue:	Saalfelder Strasse 35h	
Lieu:	D-07338 Leutenberg	
Téléphone:	+49 (0)36734 230-0	Téléfax: +49 (0)36734 230-22
e-mail:	msds@bluechemgroup.com	
Interlocuteur:	Jens Moeller, Dipl.-Chem.	Téléphone: +49 (0)36734 230-19
Internet:	www.bluechemgroup.com	

1.4. Numéro d'appel d'urgence: Pour Allemagne: +49-361-730730 (24 heures/7 jours)

Information supplémentaire

Numéro d'article: 32030, 32031, 32032, 32034, 32035, 32036

RUBRIQUE 2: Identification des dangers
2.1. Classification de la substance ou du mélange
Règlement (CE) n° 1272/2008

Catégories de danger:

Toxicité aiguë: Acute Tox. 4

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée: STOT RE 2

Mentions de danger:

Nocif en cas d'ingestion.

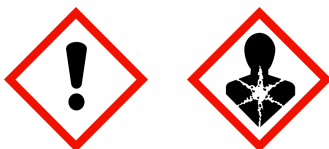
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

2.2. Éléments d'étiquetage
Règlement (CE) n° 1272/2008
Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

éthylène-glycol

Mention

Attention

d'avertissement:
Pictogrammes:

Mentions de danger

H302

Nocif en cas d'ingestion.

H373

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence

P101

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102

Tenir hors de portée des enfants.

P260

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P270

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P301+P312

EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de

Radiatorfreeze Protection blue G11

Date de révision: 29.10.2015

Code du produit: 1552

Page 2 de 8

P330 malaise.
Rincer la bouche.
P501 Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants
3.2. Mélanges
Caractérisation chimique

Substance antigel
Protecteur anti corrosion
Inhibiteur(s).

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
107-21-1	éthylène-glycol			60 - 99 %
	203-473-3		01-2119456816-28	
	Acute Tox. 4, STOT RE 2; H302 H373			
7631-99-4	Sodium-nitrate			0,1 - 1,0 %
	231-554-3			
	Ox. Sol. 2, Eye Irrit. 2; H272 H319			
12179-04-3	tétraborate de disodium pentahydrate borax pentahydrate			0,2 - 5 %
	215-540-4		01-2119490790-32	
	Repr. 1B, Eye Irrit. 2; H360FD H319			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

Information supplémentaire

SVHC:
12179-04-3 tétraborate de disodium pentahydrate borax pentahydrate

RUBRIQUE 4: Premiers secours
4.1. Description des premiers secours
Indications générales

Evacuer la victime de la zone de danger et l'allonger.
Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.

Après inhalation

Transporter la personne atteinte à l'air frais. Allonger la victime et la tenir au chaud.
En cas de malaises respiratoires, administrer de l'oxygène. Consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver avec: Eau et savon.

Après contact avec les yeux

Si le produit entre en contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment en tenant les paupières ouvertes pendant au moins 5 minutes. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.
Administrer du charbon actif afin de réduire la résorption dans l'appareil digestif.

Radiatorfreeze Protection blue G11

Date de révision: 29.10.2015

Code du produit: 1552

Page 3 de 8

NE PAS faire vomir. Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Symptômes: Vertiges. Nausée. état inconscient.

Nature du danger: Collapsus circulatoire.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Brouillard d'eau. mousse résistante à l'alcool. Poudre sèche d'extinction. Dioxyde de carbone (CO₂).

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune information disponible.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée.

L'eau d'extinction contaminée ne doit pas se répandre dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser un équipement de protection individuel

Assurer une aération suffisante.

Eloigner toute source d'ignition.

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Assurer une aération suffisante.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

Préventions des incendies et explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Les vapeurs concentrées sont plus lourdes que l'air. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Radiatorfreeze Protection blue G11

Date de révision: 29.10.2015

Code du produit: 1552

Page 4 de 8

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé.

Indications concernant le stockage en commun

maintenir à l'écart d'agents oxydant.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Produit hygroscopique.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle
8.1. Paramètres de contrôle
Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Noms des agents	ppm	mg/m³	F/m³	Catégorie	Origine
107-21-1	Ethylèneglycol (en aérosol)	20	52		(8 h)	
		40	104		Courte durée (15 min)	
12179-04-3	Tétraborate de sodium pentahydraté	-	2		(8 h)	
		-	6		Courte durée (15 min)	

8.2. Contrôles de l'exposition
Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection hermétiques.

Protection des mains

Porter les gants de protection homologués :

CR (polychloroprènes, Caoutchouc chloroprène). Caoutchouc butyle.

épaisseur de matériau 0,5 mm

Temps de pénétration : >= 8 h

NBR (Caoutchouc nitrile).

épaisseur de matériau 0,35 mm

Temps de pénétration : >= 8 h

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié résistant aux solvants EN 465

Protection respiratoire

Assurer une ventilation en cas de formation de vapeur ou brouillards

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques
9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:

liquide

Couleur:

Coloré(e)/bleu



Fiche de données de sécurité

bluechem
GROUP

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Radiatorfreeze Protection blue G11

Date de révision: 29.10.2015

Code du produit: 1552

Page 5 de 8

Odeur: caractéristique

Testé selon la méthode

Modification d'état

Point de fusion: -12 °C

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: 197 °C

Point d'éclair: 111 °C

Limite inférieure d'explosivité: 3,2 vol. %

Limite supérieure d'explosivité: 53 vol. %

Température d'inflammation: 400 °C

Pression de vapeur: 0,5 hPa
(à 20 °C)

Densité (à 20 °C): 1,10 g/cm³

Hydrosolubilité: facilement soluble.
(à 20 °C)

9.2. Autres informations

Aucune donnée

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Aucune décomposition selon utilisation prescrite.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues.

10.4. Conditions à éviter

Radiations UV/rayonnement solaire.

Conserver à l'écart de l'humidité.

Aucune décomposition selon utilisation prescrite.

10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants, fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

ETAmél calculé

ATE (par voie orale) 503,3 mg/kg

Radiatorfreeze Protection blue G11

Date de révision: 29.10.2015

Code du produit: 1552

Page 6 de 8

Toxicité aiguë

N° CAS	Substance			
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source
107-21-1	éthylène-glycol			
	par voie orale	DL50 4700 mg/kg	Rat	GESTIS
	dermique	DL50 10600 mg/kg	Lapin	GESTIS
7631-99-4	Sodium-nitrate			
	par voie orale	DL50 3236 mg/kg	Rat	
12179-04-3	tétraborate de disodium pentahydrate borax pentahydrate			
	par inhalation (4 h) vapeur	CL50 >2,03 mg/l	Rat	

Effets sensibilisants

non sensibilisant.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques
12.1. Toxicité

Toxicité poisson :

Oncorhynchus mykiss LC50 > 18.500 mg/l 96h

Toxicité aquatique:

Daphnie EC50 > 10.000 mg/l 48h

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité : 56 % 28h

Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
107-21-1	éthylène-glycol	-1,36

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination
13.1. Méthodes de traitement des déchets
Élimination

Ne pas éliminer avec les déchets domestiques.

Définir les critères d'élimination avec l'organisme agréé.

Evacuer vers une usine d'incinération pour déchets spéciaux en respectant les réglementations administratives.

Code d'élimination des déchets-Produit

Radiatorfreeze Protection blue G11

Date de révision: 29.10.2015

Code du produit: 1552

Page 7 de 8

- 160114 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE; véhicules hors d'usage de différents moyens de transport (y compris machines tous terrains) et déchets provenant du démontage de véhicules hors d'usage et de l'entretien de véhicules (sauf chapitres 13, 14, et sections 16 06 et 16 08); antigels contenant des substances dangereuses
Classé comme déchet dangereux.

Code d'élimination des déchets- Emballages contaminés

- 160114 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE; véhicules hors d'usage de différents moyens de transport (y compris machines tous terrains) et déchets provenant du démontage de véhicules hors d'usage et de l'entretien de véhicules (sauf chapitres 13, 14, et sections 16 06 et 16 08); antigels contenant des substances dangereuses
Classé comme déchet dangereux.

L'élimination des emballages contaminés

- Vider complètement l'emballage.
Explosif.
Ne pas percer, découper ou souder les récipients non nettoyés.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

- 14.1. Numéro ONU: -
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: -
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: -
14.4. Groupe d'emballage: -

Autres informations utiles (Transport terrestre)

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Transport fluvial (ADN)**Autres informations utiles (Transport fluvial)**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Transport maritime (IMDG)**Autres informations utiles (Transport maritime)**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**Autres informations utiles (Transport aérien)**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Informations réglementaires UE

Radiatorfreeze Protection blue G11

Date de révision: 29.10.2015

Code du produit: 1552

Page 8 de 8

Autorisations (REACH, annexe XIV):

Substances extrêmement préoccupantes, SVHC (REACH, article 59):

tétraborate de disodium pentahydrate borax pentahydrate

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 30: tétraborate de disodium pentahydrate borax pentahydrate

Information supplémentaire

Contient:

< 5 % agents de surface anioniques

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H272	Peut aggraver un incendie; comburant.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H360FD	Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)